

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 octobre 2005

Le Conseil Municipal de SAINT LAURENT LA GATINE, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le vendredi quatorze octobre deux mille cinq à vingt heures trente sous la présidence de Richard DEMBOWSKI, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Richard DEMBOWSKI, Maire, Patrick LENFANT et Michèle VIEL, Adjoints, Martine OLIVIER, James PINSAULT, Gérard PERRIN, Bernard BLANCHET, Hervé PHILIPPOT.

ETAIENT ABSENTS (excusés) : Leslie O'MEARA-NYCKEES, Thierry MARECHAL,

Le compte rendu de la séance précédente est lu par Michèle VIEL. Il est approuvé et signé par les membres présents.

Madame Michèle VIEL est élue secrétaire de séance.

I- URBANISME :

Déclaration de travaux :

- M LELORIEUX Patrice, 32 Rue d'Amfreville à Boissy : Pose d'une fenêtre et d'un velux côté rue. Dossier renvoyé à la DDE le 12/10/05
- M MEHEUST François, Mme PETTELIN Florelle, 3 rue du Jeu de Paume à Boissy : Création d'un abri de jardin en bois. Dossier renvoyé à la DDE le 12/10/05

II- SYNDICATS INTERCOMMUNAUX.

1) SIDES

Le Conseil syndical a délibéré pour assurer le contrôle des installations individuelles d'assainissement des 7 communes adhérentes.

2) SIVU :

A la suite de sa dissolution, le syndicat demande une délibération pour la répartition de l'actif et du passif.

Le conseil municipal délibérera après connaissance des comptes définitifs. Vote à l'unanimité.

3) SYROM :

- Les encombrants sont passés avec du retard rue du Gland.
- Une convention a été passée entre le SIRMATCOM (Rambouillet) et le SYROM pour le dépôt des huiles de vidange, de friture, les pneus, les peintures à la déchetterie de Nogent-le-Roi.
- Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal, qu'il va devoir se prononcer sur une délibération prise à l'unanimité par le Comité Syndical du SYROM, lors de sa réunion du 4 octobre 2005.

Avant de faire délibérer son Conseil, Monsieur le Maire expose les points suivants :

- o par arrêté du 31 décembre 1997, Monsieur le Préfet de l'Eure a créé la Communauté de Communes du Pays de Verneuil,
- o cet EPCI regroupe 17 communes dont Montigny sur Avre et Rueil la Gadelière et a intégré dans ses compétences celle relative à la collecte, l'élimination et le traitement des déchets,
- o la CC du Pays de Verneuil s'est substituée à ces deux communes au sein du SYROM,
- o la CC du Pays de Verneuil a délibéré le 25 juin 2005 pour sortir du SYROM.

Ces explications données, Monsieur le Maire demande à son Conseil municipal de bien vouloir approuver la sortie de la CC du Pays de Verneuil, du SYROM.

Vote à l'unanimité du Conseil pour la sortie de la CC du Pays de Verneuil du SYROM.

4) **FOSSÉS DE MARCHEZAIS :**

Les travaux de la propriété de M et Mme GAGNEBIEN ont été réalisés.

III- ASSAINISSEMENT :

a) **COLLECTIF :**

Proposition d'étude de faisabilité établie par la DDE pour définir les solutions techniques à mettre en œuvre et l'estimation (investissement et fonctionnement) :

- Hameau de L'AUMONE connecté avec la station de Faverolles. Maître d'ouvrage Commune de Saint Laurent-la-Gâtine. Coût 2203,20€ HT, subventionné à 40%.
- Hameau de BOISSY avec Croisilles. Maître d'ouvrage Commune de Croisilles. Coût 6609,60€ HT. Etude subventionnée à 40%. A répartir entre les 2 communes au prorata du nombre de raccordements.
Vote pour à l'unanimité.

b) **INDIVIDUEL :**

- SAINT LAURENT : 6 maisons + maisons isolées dans les deux autres hameaux.
- Diagnostic de la conformité des installations réalisé par le SATANC à la charge des habitants (subventionné à 80%)
- Création du SPANC (Service Public Assistance Non Collectif) au sein du SIDES (Syndicat des Eaux de Senantes) assurant la compétence de l'entretien et des contrôles périodiques tous les 4 ans (subventionné à 80%)
Vote pour à l'unanimité.

IV- SECURITE ROUTIERE :

- Réunion de la commission de sécurité le 26/09/05 en présence de la gendarmerie(Monsieur HENNEQUIN, référent local) : présentation de mise en place :
 - D'un « dos d'âne » à l'entrée de Boissy en venant de Croisilles situé à 200m après le panneau du village. Coût 3000€ HT.
 - D'un plateau ralentisseur au croisement de l'Allée des Trembles / Rue d'Amfreville. Coût 6000€ HT
 - Des bandes sonores à l'entrée de Boissy en venant de Prouais avant l'agglomération. Coût 3000€ HT
 - Dépose d'un dossier de subvention à 40%

Vote pour à l'unanimité

V- MANIFESTATIONS COMMUNALES :

- Noël des enfants le samedi 17 décembre. Animation par un magicien 250€ à 300€.
- Repas des anciens le dimanche 18 décembre : repas fourni par M Boulerand ; menu à définir. Animation musicale avec disques.
- Colis des anciens à commander avant le 6 décembre
- Vœux du maire : samedi 28 janvier 2006.
- Spectacle scolaire réalisé et présenté par les élèves de Boissy le mardi 14 décembre 2005.

.../...

03

VI- DIVERS :

- Travaux de voirie : rue du gland / rue des Amandiers, en novembre. Subvention accordée.
- Chemin de Croisilles : recouper les arbres
- M Moro a changé le tableau dans la classe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close.

Fait et délibéré les jour, mois et an comme indiqué précédemment.